

Effort du Gouvernement en matière de réduction des taux d'impôt au Togo de 2008 à 2010

Impôt Société (IS)

ANNEE

2008

2009

2010

IS sur les Sociétés industrielles

37%

30%

27%

IS sur les sociétés commerciales

40%

33%

30%

Impôts sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)

10 à 55%

4 à 45%

4 à 40%

Seuil minimum imposable : 900.000 FCFA / an soit 75.000 FCFA / mois.

Les revenus inférieurs ou égaux à 75.000 FCFA / mois ne sont pas imposables.

Conditions de création d'entreprises :

Les redevances passent de 40.000 FCFA à 20.000 FCFA

Les centres de Gestion Agréée ont des avantages fiscaux prévus dans la loi de finances 2011.

Les placements financiers sont exonérés de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en 2011.

L'impôt sur les dividendes passe de 7% à 4% en 2011.

PIB : 2,5 milliards de dollars (2007, BM)

PIB par habitant : environ 350 dollars

Taux de croissance : 2,1% (2007, BM)

Taux de chômage : Nd

Taux d'inflation : 2,9% (2007, BM)

Principaux clients : Ghana (16,7%), Burkina (14,4%), Bénin (9,1%) (2007, EIU)

Principaux fournisseurs : Chine (30,9%), Royaume-Uni (11,3%) France (9,2%) (2007, EIU)

Part des secteurs d'activités dans le PIB : Primaire : 36,5% ; Secondaire : 18,4% ; Tertiaire : 45,2% (2007, EIU)

Exportations de la France vers le Togo : 194 millions d'Euros (2007)

Importations françaises du Togo : 8,6 millions d'Euros (2007)

Stock d'IDE : 508 millions d'Euros, dont 114 d'IDE français (2005, DGTPE)